

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN

AUX AGENTS ET A SON SYNDICAT DE LA MAIRIE DE ST-NAZAIRE ET DE LA CARENE

La Fédération Force Ouvrière des personnels des Services Publics et des Services de Santé apporte tout son soutien aux agents et à son syndicat de la Mairie de ST-NAZAIRE et de la CARENE.

Ceux-ci sont actuellement mobilisés pour défendre, à juste titre, leur temps de travail contre l'application des 1.607 H introduite par la loi de transformation de la fonction publique.

La Fédération FO rappelle que les agents de la fonction publique territoriale sont à 75 % en catégorie C, c'est-à-dire, les moins bien rémunérés. La Fédération appelle solennellement les autorités territoriales à négocier avec notre syndicat afin de mettre en œuvre **une compensation intégrale des 1.607 H**, en utilisant notamment l'article 2 du décret sur notre temps de travail qui permet la prise en compte des sujétions subies par nos collègues et camarades.

Sans compensation intégrale, la modification du temps de travail restera inacceptable et justifiera le mouvement de grève prévu le 30 juin auquel nous appelons tous les agents à se joindre.

FO soutient et encourage toutes les actions combattant la remise en cause des accords locaux sur le temps de travail dans nos collectivités.

LA FÉDÉRATION LE RAPPELLE :

ELLE REFUSE LA MISE EN PLACE DU TRAVAIL GRATUIT DANS LES COLLECTIVITÉS

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 21 juin 2021